

« *La cause des causes* »
Bulletin d'adhésion

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

A remplir par l'adhérent (1 exemplaire sera conservé par l'association)

Prénom :

Nom :

Date de naissance :/...../.....

Profession :

Adresse :

.....

Code postal : **Ville :**

Tél fixe : **Portable :**

Email :@.....

Merci de remplir ces informations de manière lisible

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association « *La cause des causes* ».

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association et en avoir accepté les statuts et le règlement intérieur que je renvoie signés avec ce bulletin d'adhésion.

J'ai pris bonne note de tous ces documents et j'accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Le montant de la cotisation est de 10 € payable par carte bancaire ou en espèces.

Je règle ma cotisation de 10 Euros (cocher la case)

Je fais un don libre de Euros (cocher la case)

A adresser avec l'ensemble des documents à : *La cause des causes* 30 avenue Lasbordes – 81490 BOISSEZON

ou par mail à : contact-lcdc@protonmail.com

Fait à le

Signature « précédée de la mention « lu et approuvé » :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion mais sont gardées strictement confidentielles conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour pouvoir l'exercer, merci de vous adresser au secrétariat de l'association.

Reçu valant adhésion à l'association « *La cause des causes* »

A remplir par l'association (exemplaire à retourner à l'adhérent) :

Je soussigné(e), déclare par la présente avoir reçu le bulletin d'adhésion de :

Prénom : **Nom :**

ainsi que sa cotisation et l'ensemble des documents demandés.

L'adhésion du membre susnommé est ainsi validée. Ce reçu confirme la qualité de membre du postulant et ouvre droit à la participation à toutes les qualités de membre tels que définis dans les documents internes, et le cas échéant à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du code général des impôts pour lequel un reçu fiscal lui sera adressé.

Fait à le

Pour *La cause des causes*, le secrétariat :